



**COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL**  
**PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL**  
**COMITÉ PERMANENTE INTER-ESTADOS DE LUTA CONTRA A SECA NO SAHEL**  
**اللجنة الدائمة المشتركة لمحاربة التصحر في الساحل**



## Secrétariat Exécutif

### AVIS DE VACANCE DE POSTE

*Les candidatures féminines et celles des ressortissants des Etats-Membres sous représentés dans les effectifs du CILSS sont fortement encouragées*

#### Contexte

Les six États du Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad), réunis à Dakar le 31 Octobre 2013 lors de la Conférence de Haut Niveau sur l'irrigation au Sahel, ont convenu, dans une déclaration commune appelée la « Déclaration de Dakar », de combiner leurs efforts pour accroître le rythme et la qualité des investissements dans l'agriculture irriguée sur la base d'une approche participative et systémique de résolution des problèmes et de développement de solutions adaptées. Suite à cette conférence, les six pays ont mis en place avec leurs partenaires techniques et financiers et les acteurs de l'agriculture irriguée une Task Force pilotée par le Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS), chargée d'instruire un programme régional visant à appuyer les six États dans la réalisation des objectifs quantitatifs et qualitatifs fixés à Dakar : l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel. La Banque Mondiale a octroyé un financement à un projet régional porté par le CILSS et les six pays, le « Projet d'Appui Régional à l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel » (PARIIS, également connu sous l'acronyme SIIP en anglais).

L'Objectif de Développement du Projet (ODP) consiste à améliorer la capacité des parties prenantes à développer et à gérer l'irrigation et à accroître les superficies irriguées en suivant une approche régionale basée sur les « solutions » dans les pays participants.

Une Unité de coordination régionale de du Projet (UCRP) pour le PARIIS a été mise en place au sein du Secrétariat exécutif du CILSS à Ouagadougou (SE-CILSS). L'UCRP a en charge la gestion générale du projet, l'assistance technique aux équipes pays, la mobilisation des appuis au projet et aux pays, le suivi-évaluation, la capitalisation, la production et l'échange de connaissances, la communication et le plaidoyer au niveau régional, l'appui conseil pour les acteurs intervenant dans les pays pour le compte du projet, dont les UPG au plan national, les services techniques étatiques, et les intervenants impliqués dans la réalisation d'investissements, la gestion des rencontres régionales etc..

Pour la mise en place de l'équipe de l'URCP, le CILSS recrute un (e) **Expert Informaticien-Géomaticien**.

<b>Titre du poste</b>	:	<b>Expert Informaticien-Géomaticien</b> pour le compte de l'Unité de Coordination Régionale du PARIIS/SIIP
<b>Lieu d'affectation</b>	:	Centre Régional AGRHYMET à Niamey au Niger
<b>Durée du contrat</b>	:	Le contrat de l' <b>Expert Informaticien-Géomaticien</b> sélectionné sera de un an renouvelable, avec une période probatoire de six (06) mois, avec possibilité de renouvellement selon la performance et la disponibilité des ressources financières
<b>Classification</b>	:	Le poste est classé en catégorie P5 de la grille salariale du CILSS
<b>Date de clôture</b>	:	<b>31 janvier 2019</b>

## I. RESPONSABILITES DE L'EXPERT CHARGE DE L'INFORMATIQUE ET DE LA GEOMATIQUE

Sous la responsabilité du Directeur Général du Centre Régional AGRHYMET et la supervision du Coordonnateur Régional du PARIIS/SIIP et en étroite collaboration avec les experts du CILSS en général (Secrétariat Exécutif, Centre Régional AGRHYMET et l'INSAH) et de l'URCP en particulier, et les experts en poste dans les Unités de gestion de projet dans les six pays (UGP), l'expert en Charge de l'informatique et de la géomatique aura pour responsabilités principales de :

- Appuyer l'analyse de l'existant en matière de production d'information notamment géographique liée à l'eau et l'irrigation au Sahel,
- Contribuer au développement et déploiement du service régional d'information SIREI en particulier le Géoportail ;
- Assurer la co-administration du service régional d'information SIREI, en ce qui concerne les aspects liés à la cartographie et au géoportail ;
- Appuyer les Unités de gestion du projet PARIIS dans les six pays membres pour développer et par la suite gérer des outils de représentation et suivi géographique des zones d'intervention du projet et des réalisations de terrain ;
- Assister les services et organisations qui seront partenaires du SIREI en matière de SIG, TIC et cartographie ;
- Assurer le développement des flux d'information ;
- Appuyer la définition de la méthodologie de réalisation des produits cartographiques détaillés des périmètres irrigués et des zones irrigables dans les pays, notamment pour la définition des types de modes d'irrigation ;
- Coordonner la mise en place des conventions d'échange d'information entre les SAGIs, les services ministériels concernés et le CILSS, l'AGRHYMET et l'INSAH ;
- Appuyer la collecte des données existantes et la constitution de bases de données cartographiques principalement par photo-interprétation d'images satellitaires à partir de différentes sources de données ;
- Appuyer la collecte et la valorisation des produits issus des données d'observation de la terre (MESA, AMESD ...) pour alimenter le SIREI ;
- Appuyer la définition des métadonnées décrivant les cartes et bases de données sur l'irrigation produites.

## II. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCE

L'Expert en Charge de l'informatique et de la géomatique recherché devra :

Etre titulaire d'un diplôme universitaire supérieur ou ingénieur (minimum BAC +5) dans une discipline pertinente avec une expérience en matière de SIG et de télédétection. Toutefois, une formation spécifique qualifiante en géomatique, SIG, télédétection constituerait un atout.

- Justifier de 10 ans d'expérience au minimum dans les domaines de la conception, la mise en œuvre, l'administration et/ou la maintenance de systèmes d'information géographiques ;
- Justifier d'une expérience professionnelle pratique de cartographie, SIG télédétection dans le domaine de l'agriculture, de l'eau et du monde rural africain ;
- Justifier d'une maîtrise approfondie de logiciels de développement d'application et de plateforme basés sur le web, bases de données, d'automatisation de traitement de données SIG et d'imagerie satellitaire ;
- Avoir de bonnes capacités de communication et de dialogue ;
- Avoir une culture de travail dans des équipes pluridisciplinaires ;
- Etre disponible pour des déplacements et des missions terrain fréquents ;
- Avoir une excellente maîtrise du français à l'écrit et à l'oral ;
- Avoir une bonne capacité d'analyse et de rédaction (rapports de synthèse, compte rendu,) ;
- Justifier d'une maîtrise des outils bureautiques et des logiciels en lien avec les systèmes d'information géographiques et la conception de sites web ;
- Avoir une expérience dans les TICs appliquées à l'information géographique constituerait un atout ;
- Une connaissance du Sahel constituerait un atout.

### III. AUTRES CONDITIONS

L'Expert sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, (édition de Janvier 2011 révisée en Juillet 2014).

### IV. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers devront comprendre les éléments suivants :

- Une lettre de candidature adressée au Secrétaire Exécutif du CILSS ;
- Une lettre de motivation ;
- Un Curriculum Vitae actualisé et certifié sincère par le candidat ;
- Un extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif en tenant lieu : le (la) candidat(e) doit être âgé(e) de 50 ans au plus lors du premier recrutement au CILSS ;
- Une copie certifiée des titres, diplômes et attestations de services ;
- Des copies des certificats et attestations de travail ou de services ;
- Une copie du certificat de nationalité ou tout autre document justifiant la nationalité : le (la) candidat(e) doit avoir la nationalité d'un Etat membre du CILSS ;
- Les adresses de trois(3) personnes de référence.

### V. DEPOT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature devront parvenir sous pli fermé au Service Courrier du Secrétariat Exécutif du CILSS ou par courrier postal à l'adresse 03 BP. 7049 OUAGADOUGOU 03 – BURKINA FASO Tél. : (+226) 25 37 41 25/26 ou 25 49 96 00 – Fax: (+226) 25 37 41 32 en précisant le titre du poste suivi de la mention «à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement» ou par courrier électronique à l'adresse suivante : [recrutements@cilss.int](mailto:recrutements@cilss.int) au plus tard le 31 janvier 2019.

Pour toute information complémentaire, veuillez consulter les termes de référence des postes disponibles sur la plateforme de recrutement du CILSS <http://erecruitements.cilss.int>

Ouagadougou, le 19 décembre 2018



Le Secrétaire Exécutif

Djimé Adoum, Ph.D.